Brevet de Technicien Supérieur

BÂTIMENTS

Lycée Polyvalent de Taaone

Le profil de l'étudiant

Qualités et aptitudes

- Faculté d'écoute, de dialogue et de contact
- Esprit d'initiative, Goût des responsabilités
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe et de collaboration

L'admission se fait sur titre, après examen du dossier de candidature. Une lettre de motivation pourrait aider à apprécier la volonté du candidat à suivre cette formation spécifique.

Conditions d'admission

- Etre titulaire soit :
  - Du bac S
  - ou du bac STI Génie Civil,
  - ou du bac professionnel « CBGO »

Répartition moyenne des sections

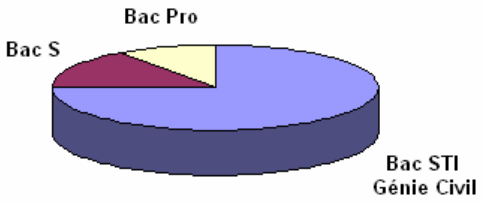

Les études

Disciplines enseignées

La formation est répartie sur deux années. Elle comporte des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, et un stages en entreprise. Elle vise à former des futurs agents de maîtrise et cadres

Répartition des horaires

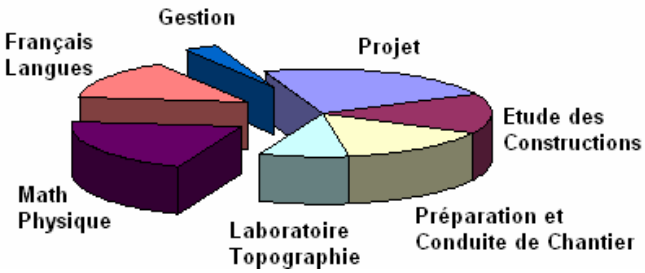

<u>Disciplines professionnelles (22 heures)</u>

<u>Disciplines générales (12 heures)</u>
Mathématiques / Sciences physiques / Français / Langue vivante (Anglais)

Et après le BTS ?

Le titulaire du BTS « Bâtiments » peut s'orienter à l'issue de sa formation dans trois voies différentes :

- La majorité ira travailler en entreprise de la construction en tant que **chef de chantier** ou **conducteur de travaux**
- Une partie ira travailler en tant que **technicien supérieur en bureau d'études**
- Enfin une petite partie pourra **poursuivre ses études** en métropole

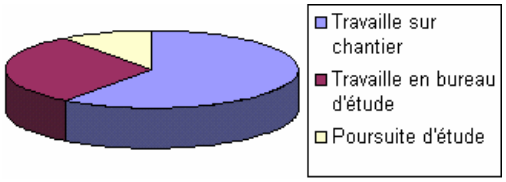

Lycée du TAAONE , rue de Taaone – BP 5694 98716 Pirae
Tél. 54 26 00 Télécopie 42 06 21